

VIII — *La Famille de Callières,*

Par BENJAMIN SUITE.

(Lu le 28 mai 1890.)

L'histoire de cette famille, dont un membre fut gouverneur de la Nouvelle-France, ne nous est connue que par ces quelques mots de Charlevoix : "Le chevalier de Callières, ancien capitaine au régiment de Navarre," avait servi vingt-neuf ans en Europe (avant 1684), il était de Torigny, en basse Normandie. François de Callières son fils (son frère) fut plénipotentiaire au congrès de Ryswick."

J'en étais à tâcher de connaître si les écrivains de France possèdent sur cette famille les renseignements qui nous manquent, lorsque je reçus du capitaine Henri Jouan, de Cherbourg, une lettre toute remplie des choses du XVII^e siècle, et renfermant cette question : "Que savez-vous de Louis-Hector de Callières, votre gouverneur, avant son arrivée au Canada?"

Ma réponse fut les quelques lignes ci-dessus. Alors s'ouvrit entre nous une correspondance qui dure depuis cinq ou six ans, et dont vous allez voir les résultats. Mais voici une autre coïncidence. Au mois de mai 1888, à la suite d'une lettre que j'avais adressée à un ami, je reçus un billet signé *Marie de Fillol, comtesse de Callières*, qui m'était envoyé par une troisième main, exprimant le désir de faire plus ample connaissance avec l'histoire de Louis-Hector. En retour de ce que je promettais, je priai mon aimable correspondante de m'aider, elle aussi, à débrouiller les origines de la famille. C'est ainsi que nous nous trouvâmes trois, en 1888-89, à préparer le présent travail.

Au mois de janvier dernier, comme nous achevions d'éclaircir nos notes, un grand malheur est venu fondre sur Mme de Callières; elle a perdu son mari, le comte Christophe-Louis-Edouard de Callières, emporté par l'influenza, qui a fait tant de ravages cet hiver. C'est donc avec un sentiment de douloureuse sympathie que je vous parle de cette dame en vous faisant connaître son intelligente et fructueuse collaboration à l'œuvre que je vous présente aujourd'hui. Mme de Callières habite le château de Bonnières, près Sainte-Foy-la-Grande, dans la Gironde, une propriété qu'elle tient de sa famille. En ce moment, tout entière à ses petits-enfants, qui lui rappellent de chers êtres disparus, elle trouve encore le moyen de compléter, par de fines et utiles observations, les pages que j'ai préparées en souvenir de la noble race dont elle porte le nom.

Il faut aussi que je vous présente le capitaine Jouan, un érudit, un caractère enjoué, officier de marine en retraite, âgé de soixante et dix ans, mais d'une vigueur intellectuelle et physique qui semble défier le temps. Lui aussi a subi des malheurs, ces années dernières; il a perdu son gendre, un médecin distingué, et il se consacre au soin de ses petits-enfants avec toute la passion d'un aïeul plein de cœur et de courage. Quarante-cinq années sur l'océan ne lui ont rien ôté de son goût naturel pour les lettres et les travaux